



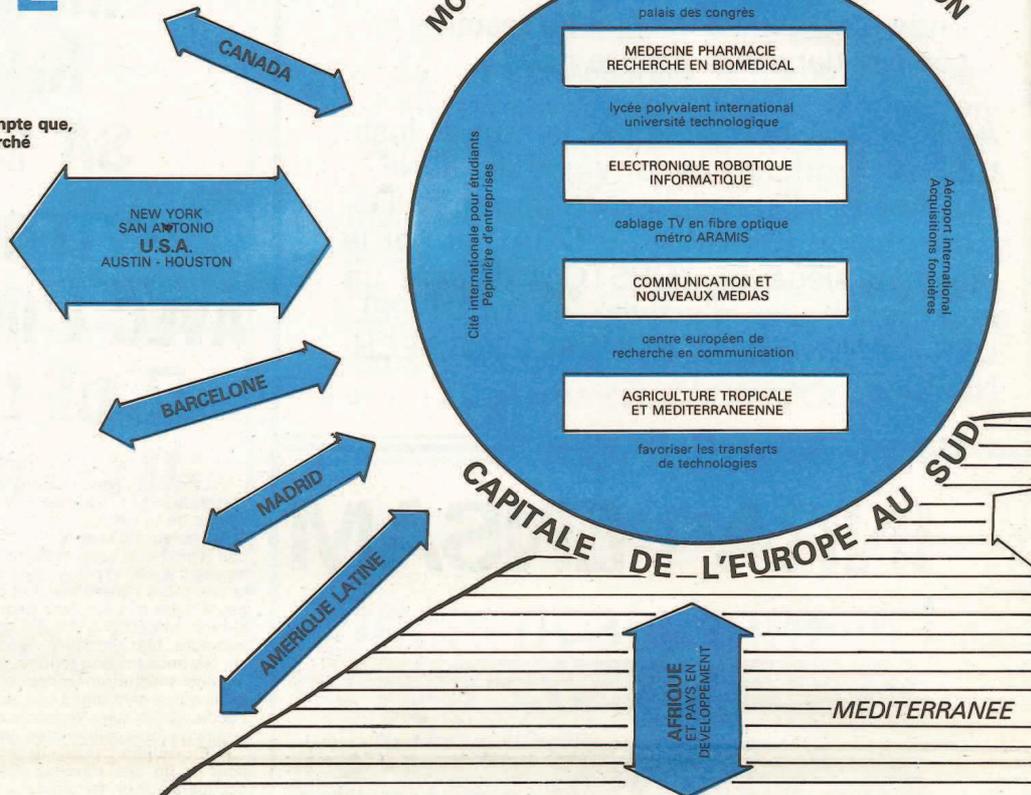
MONTPELLIER : CAPITALE DE L'EUROPE AU SUD

Un coup d'œil sur une carte suffit pour se rendre compte que, avec l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché Commun, l'Europe vient de prendre sa configuration géographique définitive.

OR, ce même coup d'œil montre, dès lors, un déséquilibre flagrant quant à la localisation des Institutions européennes : Bruxelles, Luxembourg, Strasbourg, trois villes toutes situées au Nord de l'Europe. N'est-il pas tentant de pousser à un rééquilibrage, de vouloir mettre en adéquation les réalités géographiques et institutionnelles.

« Nous devons devenir la capitale de l'Europe au Sud » a déclaré le Président du District, « et je demande aux plus hautes instances communautaires que certaines sessions du Parlement Européen se tiennent à Montpellier. Je leur propose également que le Secrétariat Permanent de l'Europe Technologique (le projet EUREKA) soit installé ici, ainsi que celui des Programmes Intégrés Méditerranéens. »

Alors, Montpellier, porte de l'Europe ouverte sur les pays de la Méditerranée, l'Amérique Latine et l'Afrique, Montpellier carrefour et trait d'union culturel et scientifique, Montpellier capitale de l'Europe du Sud ?



INTERTECHNIQUE GRANDIT A VENDARGUES

Le chantier a été rondement mené. Aujourd'hui le centre de formation d'Intertechnique en Zone Industrielle de VENDARGUES est entré dans sa phase d'achèvement.

M. Edmond MARCHEGAY, Vice-Président de la firme électronique et Georges FRECHE président du Dis-

trict, visiteront ensemble le chantier sur le coup de midi le 12 septembre. Ils profiteront, sans doute, de l'occasion pour évoquer la seconde phase de l'opération Intertechnique, celle de la construction d'un autre centre, destiné cette fois, à loger les stagiaires.

Photo Ph. BRESON



MONTPELLIER A KYOTO DES TECHNOPOLES POUR L'AN 2000

Grâce à la campagne mondiale de promotion lancée par le District dans la presse internationale, aucun des participants venus de 16 pays se réunir à KYOTO n'ignorait que M. GENESTE représentait une ville française « surdouée ».

Cet été, en effet, le Président de la Commission Industrie du District, a participé durant trois journées dans la cité nipponne à un symposium rassemblant les cités scientifiques — ou technopoles — de toute la planète, symposium s'articulant lui-même sur l'exposition internationale de Tsukuba et qui avait pour thème : « la cité scientifique ». Un sujet très actuel et qui rejoint parfaitement Montpellier LR Technopole auquel Patrick GE-

NESTE est étroitement associé.

Ces rencontres lui ont permis de nouer des contacts intéressants avec les Américains, Soviétiques, Chinois et bien-sûr Japonais qui sont de plus en plus appelés à devenir nos partenaires économiques.



CIRAD

La Canne à sucre
en quarantaine à Montpellier !

Comme pour les maladies humaines contagieuses, les affections localisées des plantes peuvent provoquer des désastres si elles arrivent à se propager. Faute de précautions, non seulement les champs voisins mais aussi les pays riverains et même des continents lointains peuvent voir leurs cultures contaminées. La circulation des semences et des plants à travers le monde depuis l'époque des grandes découvertes a déjà occasionné l'exportation de maladies ou de parasites. Le problème phytosanitaire est aujourd'hui devenu un enjeu mondial. Certains pays — les Etats-Unis par exemple — ont pris des mesures draconiennes d'interdiction d'entrée sur leur territoire de plantes étrangères non contrôlées.

Pour la canne à sucre, la France a mis en place à Montpellier un centre de quarantaine qui permet d'éviter

tout risque de contamination due aux échanges de boutures. Montpellier était un site tout désigné pour cela. La région, où la canne n'est pas cultivée, n'est pas exposée et les structures de recherche locales offrent toutes les facilités pour en faire non seulement un centre d'observation des maladies de la plante mais aussi de diagnostic précoce et de guérison.

Les techniques de sérologie employées, l'appui des laboratoires de culture *in vitro* du CIRAD et les serres « tropicalisées » réservées à la mise en quarantaine de quelque 30 variétés reçues chaque année du monde entier, ont fait de Montpellier une véritable plaque tournante pour la distribution de matériel végétal vers l'Asie, l'Amérique latine, les Caraïbes et l'Afrique.

Responsable : Pierre Baudin, CIRAD-IRAT, Montpellier département cultures vivrières.

MONTPELLIER LANGUEDOC-ROUSSILLON TECHNOPOLE

Consensus et synergie

Ainsi que le souhaitait le District, un large consensus a conduit sur les fonds baptismaux une nouvelle association porteuse de l'espoir de plus de 2 millions de personnes: l'Association MONTPELLIÈRE LANGUEDOC-ROUSSILLON TECHNOPOLE.

Des entreprises, des collectivités locales, des établissements publics, des universités, des chercheurs, ont adopté les statuts et le bureau provisoire de ce nouvel organisme chargé, entre autres, de mettre en œuvre 11 projets tendant à dynamiser Montpellier et sa Région et à leur donner Rang International (voir numéro précédent et rappel en encadré ci-contre).

Comment? En figurant au nombre des « cités technopoles » locomotives de développement de demain.



Photo Philippe BRESON.



Un programme qui a su faire l'unanimité, voire susciter l'enthousiasme des décideurs et décideuses locaux, conscients de la nécessité d'œuvrer en commun pour préparer l'an 2000. L'Association Montpellier Languedoc-Roussillon Technopole sera également chargée d'obtenir des financements de l'Etat et de la Communauté Economique Européenne notamment dans le cadre des P.I.M. (Programmes Intégrés Méditerranéens : fonds européen d'aides destiné à contrebalancer l'effet de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché Commun sur l'Italie, la Grèce et les régions du Sud de la France).

Cette volonté commune se traduit dans la composition du Comité

Scientifique qui, sans tarder, va étudier la mise en place du projet. Il sera « coiffé » d'un bureau exécutif — pour l'instant provisoire — présidé par Georges FRECHE et qui aura son siège au District. Sa première action sera d'obtenir que la prochaine réunion du Club International des Technopoles prévue pour le 1^{er} semestre 1986 se tienne à Montpellier.

ONZE PROJETS POUR UN TECHNOPOLE.

- Un palais des Congrès.
- Le câblage de la Ville en fibres optiques.
- Un lycée polyvalent à section internationale.
- Le Métro ARAMIS.
- Une pépinière d'entreprises et la création d'ateliers-relais.
- Une Cité internationale pour étudiants et stagiaires étrangers.
- Un Centre européen de recherche sur la Communication.
- L'agrandissement de l'aéroport.
- Favoriser les transferts de technologie.
- Des acquisitions foncières pour les zones d'accueil.
- La création d'une université technologique.

LE BUREAU

Président : Georges FRECHE
Vice-Président : Patrick GENESTE
Membres :
 Jean-François CARENCO : Directeur Général du District.

Marie-Louise BOLARD : Chargée de l'Industrialisation au District.
 Jean-Louis ONAGOÏTY : P.D.G.
 Sté MORARI.
 Michel LACAVE : Président du Comité Régional de la Recherche C₂R₂DT.

BREVES

BIOTROPIC

C'est à la Foire de TOULOUSE, en avril, lors de la journée Agro-Alimentaire organisée par le District, sur son stand que M. GRUSSENMEYER a pris l'initiative d'installer son entreprise à Montpellier, en attendant des locaux, dans le nouvel atelier relais de la zone industrielle de VENDARGUES. BIOTROPIC a pignon sur rue à la Maison de l'Entreprise (Tél. 58.00.03). Ce bureau d'études spécialisé dans l'Agronomie Tropicale étudie des prototypes de machines agricoles qu'il envisage, dans un second temps, de fabriquer (transferts de Technologies). Il va sans dire qu'à Montpellier M. GRUSSENMEYER et son équipe pourront travailler en étroite collaboration avec les chercheurs du pôle Agro-Alimentaire.

TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

Chercheurs et industriels ont besoin les uns des autres. Derrière l'expression transfert de technologie se cache une évidence : un chercheur a besoin d'un industriel pour exploiter, fabriquer et commercialiser le produit ou le procédé qu'il a mis au point. L'industriel lui, a besoin de brevets...

A noter la collaboration de l'INRA-ENSAM et des Etablissements SUC installés en Zone Industrielle de Vendargues. Ces derniers ont acquis un brevet mis sur pied par un chercheur de l'INRA. Il s'agit d'une cage d'élevage de lapins se nettoyant automatiquement.

UN NOUVEAU LOOK POUR LA LAUZE

Afin de rajeunir la zone de la Lauze qu'il gère à Saint-Jean-de-Védas, le District a dégagé des crédits sur son budget primitif 85. Sur les 46 ha de cette zone entièrement remplie, il va étudier de nouvelles signalisations, les points d'accueil, l'aménagement des voiries, etc., de manière à la rendre plus moderne et plus performante.

BANANES INTERNATIONALES

De la MARTINIQUE à l'ASIE du Sud-Est, en passant bien évidemment par l'AFRIQUE, la banane (douce, plantain ou à cuire) participe à l'alimentation de millions d'êtres humains. Mais des problèmes sérieux vont se poser si les maladies parasitaires nouvelles qui affectent les productions bananières ne trouvent pas rapidement des solutions notamment par la mise au point génétique d'espèces plus résistantes. Tous les pays intéressés ont décidé de coopérer ensemble à cette recherche. L'organisme qui les rassemble depuis nov. 84 a son siège au CIRAD MONTPELLIER. (Responsable : M. GANRY).

BPGF NUMBER ONE

Courant septembre sera posée la première pierre du bâtiment n° 1 du Parc Club BPGF conçu par le cabinet d'architectes CARDIN-FREMOLLES sur le terrain appartenant au District en bordure de la zone du Millénaire, route de Fréjorques. Les 800 m² de bureau de ce bâtiment livrables fin 85 sont déjà loués. Aussi dans la foulée la BPGF a prévu les travaux de construction d'un 2^e bâtiment de 1200 m² cette fois dès le début de 86. Le 3^e édifice serait construit vers la fin du printemps. Commercialisation Auguste THOUARD.

UNE NOUVELLE COMPAGNIE AERIENNE

En attendant de prendre une dimension internationale, l'aéroport de MONTPELLIER-FREJORGUES note une forte progression des trafics aériens, progression que n'ont pas manqué de noter les compagnies aériennes. Soucieuses de s'étoffer, elles viennent de s'enrichir de la présence d'U.T.A. (Unité de Transports aériens) dont le nouveau délégué régional sera M. Maurice BLACHAS. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Les Viviers de Vauguères
 S.A.R.L. EXAQUA
 34130 MAUGUIER
 ☎ (67) 64.68.00

miroiterie COULON RAYNAL
 - 45 av. g. Clémenceau
 - 10 rue Bourrelly
 MONTPELLIER - ☎ 92.62.59